

PV de l'Assemblée générale de l'ATE Jura du 8 juin 2018 à Saignelégier

Personnes présentes : Jean-Marc Comment, Christiane Comment, Gérard Rais, Urs Hoehn, Pierre Clavel, Erica Hennequin, Sergio Mazzone, Marie-Claire Comment, Jean-Claude Friche, Joël Vallat, Catherine Bourquin, Serge Farine, Anselme Voirol et Jean-Arsène Jossen

Le président Anselme Voirol souhaite la bienvenue aux personnes présentes et prie d'excuser les personnes suivantes :

Philippe Tharin, Pierre Marquis, Elisabeth Baume-Schneider, Xavier Imhoff, Romane Farine, Monique et Jean-Paul Walker, Agnès et Nicolas Lovis, Gabriel Nussbaumer, Exécutif de Delémont, Michel Frey et Sylvie Cortat Frey, Roberto Segalla, Adrian Schulé, Anouk Leippert Der Stepanian, Jeannine et William Saunier, Stéphanie Bart, Gérard Cuttat.

Le président présente l'ordre du jour et propose de modifier l'ordre du jour en inversant les points 6 et 7, car il est plus logique de parler du programme d'activité 2018 avant le budget 2018. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Jean-Marc Comment est nommé comme scrutateur.

1. Approbation du PV des AG du 23 mars et du 22 juin 2017

Anselme Voirol dit que ces PV sont consultables sur le site Internet. Ils sont approuvés par tous moins 2 abstentions.

2. Présentation et discussion du rapport d'activités 2017

Jean-Arsène Jossen présente le rapport d'activité 2017, annexé à la convocation à cette AG. Il dit que lors de la dernière Conférence des transports la question des investissements pour le chemin de fer (PRODESS 2030-35) a été discutée. Le doublement de la ligne à Grellingen est accepté par la Confédération et permettra de passer à la cadence à la demi-heure entre Bâle et Delémont. Un projet attend encore une réponse, c'est le passage à la cadence à la demi-heure entre Delémont et La Chaux-de-Fonds. Le coût de ce projet est estimé à 85 millions de francs dont 20 millions pour le renouvellement normal des infrastructures et 65 millions à mettre sous le fonds PRODESS. Ces travaux permettront de gagner 20 à 30 minutes sur le trajet, tout en proposant des correspondances correctes en gare de Glovelier. Urs Hoehn doute que l'on puisse gagner autant de temps. Ce projet doit être inscrit dans une liaison Bâle - La Chaux-de-Fonds et à ce titre défendu par notre section. Les décisions concernant les projets PRODESS qui seront retenus seront prises cette année. La question de la liaison vers l'aéroport Bâle-Mulhouse est posée. Jean-Arsène

Jossen dit que ces travaux sont estimés à 250 millions, selon ce qui a été dit à la Conférence des transports du 6 juin. Serge Farine trouve que cette estimation est bien trop élevée par rapport à la réalité des travaux qu'il y aurait à faire. Il dit que l'Allemagne devrait aussi être impliquée, car les trains allemands arrivent à la gare centrale de Bâle. Sergio Mazzone dit que l'ATE n'est pas censée encourager les voyages en avion. Jean-Arsène Jossen répond que cette liaison vers l'aéroport ne figure pas dans nos priorités et qu'effectivement, en Europe, il faut absolument favoriser les voyages en train. Ce que nous avons fait en mentionnant dans le rapport d'activité les trains de nuit vers Berlin, Vienne, Budapest ou Prague dont l'exploitation a été reprise par les chemins de fer autrichiens et qui offrent un bon service. Erica Hennequin prend la parole pour indiquer que les recours au Tribunal administratif cantonal puis au Tribunal fédéral ont permis de modifier le décret sur les permis de construire approuvé par le Parlement jurassien, décret qui aurait permis de taxer les oppositions perdues, ce qui est contraire au droit de s'opposer. Les sections jurassiennes de l'ATE et de Pro Natura avaient apportés la garantie financière de payer les frais en cas de rejet par le TF. Cette garantie financière a permis aux recourants, des députés verts de prendre le risque d'aller jusqu'au TF.

Le rapport d'activité est accepté sans opposition par l'assemblée.

3. Présentation des comptes 2017

Anselme Voirol présente les comptes. Il explique qu'il y a deux façons de les présenter et que les vérificateurs ont demandé d'intégrer dans les comptes la dette due à l'investissement dans l'espace des associations. Dans un premier temps les comptes 2017 avaient été présentés sans cette dette, car il existe un autre compte pour la gestion de l'espace des associations. Le compte d'exploitation ne change pas, que l'on présente les comptes d'une façon ou d'une autre. Anselme présente donc des comptes consolidés qui montrent alors une diminution de fortune de 9'531.05 francs et un compte d'exploitation avec un chiffre d'affaire de 106'013.30 francs et un déficit de 9'531.05 francs.

Ensuite Anselme présente les dépenses faites pour aménager l'espace des associations dont le coût total se monte à 85'264.15 francs, répartis ainsi: 4'000.80 pour l'architecte, 76'663.35 pour les travaux d'aménagement et 4'600 francs pour le beamer et l'écran interactif de la salle de réunion. Suite à cette présentation Anselme demande à l'assemblée de valider les comptes 2017 et d'accepter de libérer un crédit de 15'000 francs à prélever sur notre compte épargne de la BCJ. Serge Farine dit qu'il ne doit plus rester grand chose sur ce compte. Anselme répond qu'il restera après ce prélèvement 4'987.45 francs sur ce compte épargne. Anselme rassure les membres présents sur l'état de notre fortune car nous avons 51'000 francs placés à la commune de Delémont pour l'achat des 13 cartes communes. Jean-Marc Comment demande si nous avons prévu un retour sur investissement de l'argent investi dans l'espace des associations. Anselme répond que cet investissement n'est pas sensé être une opération à fond perdu. Actuellement, avec les locations on tourne à un équilibre quasi parfait. Il nous faut donc trouver deux autres sous-locataires et en louant la

salle de réunion à l'année à d'autres associations qui n'auraient besoin que de la salle, nous aurons un retour sur investissement. On attend une réponse de la commune de Delémont qui s'est montrée intéressée par nos locaux et qui avait déjà essayé d'initier un espace des associations en 2012. On est déjà assez satisfait d'avoir de bons partenaires pour le moment.

Les comptes ont été validés par les vérificateurs, Sonia Burri-Schmassmann et Joël Vallat qui recommandent à l'AG de les accepter tels qu'ils leurs ont été présentés et donnent décharge au caissier et au comité. Les vérificateurs sont chaleureusement remerciés. L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2017 et accepte à l'unanimité de libérer 15'000 francs pour subvenir à d'éventuels besoins.

4. Programme d'activité 2018

Jean-Arsène Jossen présente les projets déjà connus pour l'année en cours.

- Gestion de l'espace des associations. Trouver à louer les deux espaces de travail. Louer aussi la salle de réunion à l'année. Organiser des réunions des colocataires, rédiger une charte. Organiser des actions les jours de marché. Ouvrir le local à des expositions telles que Delémont BD les 15, 16 et 17 juin prochains.
- Gestion du vélo cargo et des deux vélos ATE de la vélostation.
- Faire campagne pour l'initiative vélo soumise en votation le 23 septembre.
- Bienne-Belfort, suivre attentivement la façon dont sera exploitée la ligne. Garder contact avec les associations françaises.
- Actions de recrutement. Coordonner avec l'ATE Suisse pour assurer des présences de recruteurs les jours de marché devant et dans l'espace des associations.
- Promouvoir les plans de mobilité scolaires dans le canton.
- Soutenir le projet d'agglomération de troisième génération, en particulier les projets d'itinéraires pour les cyclistes.
- Soutenir le projet du canton pour mettre la ligne Delémont-La Chaux-de-Fonds par Glovelier à la demi-heure. Projet PRODESS 30-35. Le doublement de la ligne à Grellingen est une chose acquise qui permettra de mettre les trains à la cadence semi-horaire entre Delémont et Bâle.

Anselme conclut cette partie en faisant un appel aux membres qui seraient intéressés par une problématique ou une autre de rejoindre le comité pour porter un nouveau projet avec notre soutien.

5. Budget 2018

Anselme présente le budget 2018 avant consolidation des comptes. Nous proposons de rembourser

le prêt de 12'000 francs de l'ATE Suisse par tranches de 4'000 francs en trois ans. Le budget présente un chiffre d'affaire de 31'150 francs avec un léger bénéfice de 163.30 francs. Le budget 2018 et le programme d'activités 2018 sont acceptés à l'unanimité.

6. Élections statutaires

Urs Hoehn a annoncé sa démission du comité, on pourra toutefois toujours compter sur lui pour des aides ponctuelles. Sonia Burri-Schmassmann a aussi donné sa démission de vérificatrices des comptes. Sonia et Urs sont chaleureusement remerciés pour leur engagement au sein de l'ATE.

La caisse sera gérée par trois personnes, Anselme Voirol, Roberto Segalla et Pierre Clavel. Le poste de représentant de la section auprès de l'ATE Suisse pour participer aux conférences de planification (3 ou 4 par année), aux concertations romandes (3 ou 4 par année) et à l'assemblée des délégués (1 fois par année) reste ouvert. Actuellement c'est le secrétaire politique, Jean-Arsène Jossen qui assume cette fonction. Le comité est renommé en bloc.

7. Divers

Jean-Marc Comment nous informe que la commune du Clos du Doubs a organisé un atelier sur la mobilité lors duquel trois thèmes ont été traités: 1) la mobilité douce avec une vieille ville de St Ursanne fermée à certaines heures, 2) les lignes de cars avec trois lignes dont une est menacée et le transport des écolier et 3) un concept de stationnement. Il demande que si un groupe d'habitants est intéressé pourrait-il venir en parler au comité de l'ATE? La réponse est bien entendu positive. Quelqu'un suggère d'utiliser aussi l'ATE Magazine pour parler de ce qui se passe dans cette commune. Jean-Marc aimerait pouvoir avoir les adresses des membres domiciliés dans le Clos du Doubs. Pierre Clavel répond que nous n'avons pas le droit de transférer des adresses. Jean-Marc propose alors de rédiger une lettre qui pourra alors être adressée par l'ATE Jura aux membres du Clos du Doubs. Sergio Mazzone, qui habite le Noirmont, demande que nous faisons pression pour obtenir plus de trains en soirée dans les Franches-Montagnes. Jean-Marc Comment propose de lancer une initiative cantonale, sur le modèle de ce qui s'est fait dans le canton de Neuchâtel sur la gratuité des transports.

Sur ces bonnes paroles la séance est closes par Anselme Voirol et la parole est donnée à Sophie Hoehn, cheffe du Service bruit routier à l'Office fédérale de l'environnement sur le thème : « Lutter contre le bruit routier, une tâche permanente ».

Jean-Arsène Jossen
Secrétaire politique ATE Jura